



Nouvelle norme professionnelle pour assurer la continuité des services bancaires des personnes surendettées

En application de la loi Lagarde du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, l'arrêté du 24 mars 2011 portant homologation de la norme professionnelle sur les relations entre les établissements teneurs de compte et leurs clients concernés par le traitement d'un dossier en commission de surendettement est entré en vigueur le 1^{er} mai 2011. Cet arrêté précise les modalités d'application de l'obligation pour les banques d'assurer la continuité des services bancaires des personnes surendettées ainsi que de proposer des moyens de paiement adaptés à la situation des ces personnes. Le contrôle du respect de cette norme est assuré par l'Autorité de contrôle prudentiel.

La nouvelle norme professionnelle impose aux établissements teneurs de compte :

- de maintenir le compte de dépôt domiciliaire des revenus pendant la phase d'instruction du dossier par les commissions de surendettement et pendant la durée de mise en œuvre du plan de surendettement ou des mesures de traitement du surendettement, sauf comportement gravement répréhensible du client (non-respect par des clauses contractuelles ou de la législation anti-blanchiment) ;
- d'informer les clients concernés des conséquences de la procédure de surendettement sur la gestion de leurs comptes bancaires et sur les moyens de paiement afférents ; de proposer d'adapter ces moyens de paiement à leur situation aux fins d'éviter les incidents de paiement et de leur permettre de répondre à leurs dépenses courantes à coût réduit ;
- de proposer un rendez-vous pour compléter cette information et discuter des adaptations proposées dans un délai de 6 semaines à compter de la décision de recevabilité ;
- d'adapter le montant de l'autorisation de découvert à la situation de surendettement du client, avec l'accord de ce dernier. En effet, du fait de l'interdiction de paiement des dettes antérieures, tous les remboursements de crédit doivent être « gelés » à compter de la recevabilité du dossier, l'autorisation de découvert peut-être adaptée en conséquence ;
- de valoriser auprès des clients concernés, notamment lors du rendez-vous, leur offre d'alerte par SMS sur l'état de leur compte afin d'en faciliter la gestion.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Le microcrédit en outre-mer : un succès à consolider

Les Instituts d'émission (IEDOM et IEOM) viennent de publier une étude intitulée « *Le microcrédit professionnel en outre-mer : de la création de mono-entreprise au développement économique durable* ». Ces travaux ont été présentés dans le cadre du Comité économique consultatif de l'IEDOM qui s'est tenu le 27 avril dernier, à Paris. Le microcrédit semble s'appliquer avec pertinence dans les géographies ultramarines, du fait de leur dynamisme en termes de création d'entreprises, des spécificités de leur tissu d'entreprises et d'une demande potentielle importante liée à de forts taux de chômage et à une part élevée de personnes en situation d'exclusion. Progressivement développé en outre-mer, sans adaptation majeure du « modèle » d'origine, ce concept a suscité un engouement indéniable, comme en attestent les taux de progression du microcrédit et la part des entreprises financées. Toutefois, l'accès des personnes les plus démunies à ce dispositif demeure encore insuffisant, de même qu'il peine à jouer pleinement son rôle d'outil d'accompagnement vers la 'bancaisation'.

Les Instituts remercient l'ensemble des acteurs rencontrés dans les DOM et les COM comme en métropole pour leur disponibilité et les nombreuses données fournies.

Pour se procurer l'étude : http://www.iedom.fr/IMG/pdf/noteie_microcredit_professionnel_042011.pdf

Médiation du crédit aux entreprises

Le 4 avril 2011, Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme et des services, ont reçu à Bercy, Gérard Rameix, Médiateur du crédit aux entreprises, Henri Jullien, directeur général des activités fiduciaires et de place à la Banque de France, Nicolas de Seze, directeur général de l'IEDOM et de l'IEOM, François Pérol, président de la Fédération bancaire française ainsi que des représentants des entreprises pour signer la Charte de la médiation du crédit prorogeant jusqu'à fin 2012 le dispositif de la médiation du crédit aux entreprises.

A cette occasion, la ministre a confié à Gérard Rameix une mission de propositions pour faciliter l'accès au crédit des très petites entreprises.

Le nombre de dossiers déposés en médiation est en baisse régulière depuis début 2010, cependant la médiation joue pleinement son rôle dans l'accès au crédit des entreprises, notamment les plus petites. Au 1^{er} trimestre 2011, la médiation du crédit a reçu 1 365 dossiers. Le taux de succès est stable à 62 %. 568 entreprises ont été confortées et 7 083 emplois préservés.

Publications au Journal Officiel de la République

Le décret n° 2011-457 du 26 avril 2011 fixant les conditions d'application progressive de la réforme du crédit à la consommation aux contrats de crédit renouvelable en cours a été publié au Journal Officiel de la République du 27 avril 2011.

Publications

1 - ACP

Le rapport annuel d'activité de l'Autorité de contrôle prudentiel est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.banque-france.fr/acp/publications/rapport-annuel-d-activite-de-l-acp.htm>

2 – Guyane, Martinique, Guadeloupe : l'évolution institutionnelle, une opportunité, pas une solution miracle

Le rapport d'information n° 410 des sénateurs Christian Cointat et Bernard Frimat fait au nom de la commission des lois est disponible en téléchargement sur : <http://www.senat.fr>

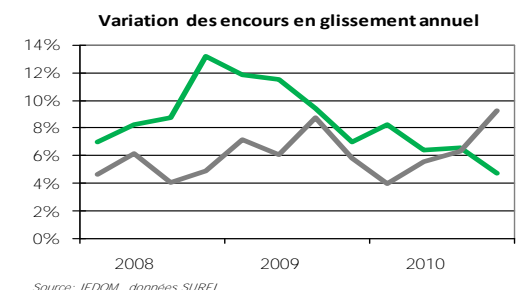
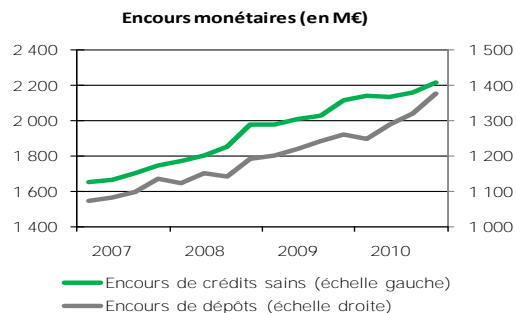
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Bilan 2010 de l'activité des établissements de crédit

Dans un contexte économique plus favorable en fin d'année, l'activité des établissements de crédit est marquée en 2010 par une accélération du rythme de croissance des actifs financiers (singulièrement sur les dépôts à vue des ménages), tandis que la progression des encours de crédits fait ressortir cette année encore un essoufflement de la demande de financement, malgré une légère reprise au 2^{ème} semestre.

A fin 2010, la croissance des actifs financiers détenus en Guyane (1,4 Md€) atteint un niveau (+9,3 %) qui se situe au-dessus de la moyenne observée au cours des trois dernières années (+ 5,1 % par an). En dépit d'une timide reprise de la demande de financement au second semestre, l'encours sain (2,2 Md€) ne progresse que de 4,7 % sur un an, contre +7 % en 2009 et +9,6 % en moyenne annuelle sur les trois dernières années. Ce tassement résulte du ralentissement du financement de l'investissement des entreprises et des collectivités locales, alors que l'habitat stabilise son rythme de progression à un niveau élevé (+10,3 %).

Suite à un important travail d'assainissement des portefeuilles d'encours de crédits, combiné à des politiques plus rigoureuses en matière d'octois, le taux de créances douteuses de la place (4,7 % à fin 2010) a diminué de moitié en 5 ans (9,4 % au 31 décembre 2005) et demeure stable sur un an.



Source: IEDOM, données SURFI

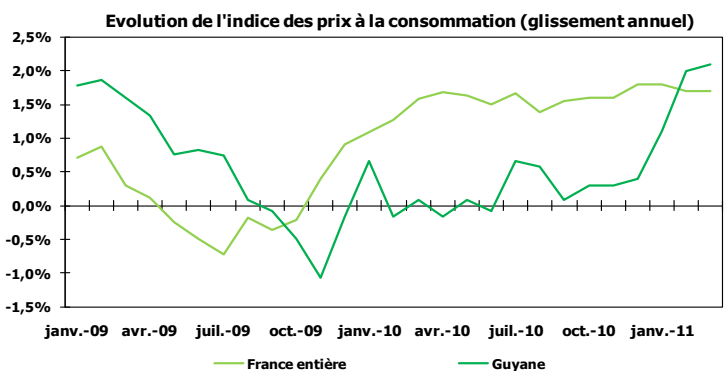
BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation enregistre une hausse sensible sur le mois de mars 2011 (+ 0,4 %). Les postes alimentation et services sont en progression (respectivement + 0,5 % et + 0,6 %), alors que les prix des produits manufacturés et de l'énergie sont stables sur le mois.

Sur un an, l'inflation continue sa progression (+ 2,1 %). Les fortes hausses des prix des produits pétroliers (+ 18,3 %), des produits frais (+ 9,3 %), et dans une moindre mesure, des services (+ 2,1 %) ne sont que partiellement compensées par le recul des prix des produits manufacturés (- 1,3 %).

La progression des prix sur un an en Guyane rattrape peu à peu celle des autres DOM : + 3,2 % à la Guadeloupe, + 2,6 % à la Martinique, + 2,5 % à la Réunion. La hausse des prix des produits frais et des services est bien plus importante en Guyane que dans le reste de la France ; c'est jusqu'alors l'inverse pour les prix des produits pétroliers. Sur l'ensemble de la France, les prix progressent de 2,0 %.



Indice avec tabac.
Source: INSEE

Emploi

Après un recul en février, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi (catégorie A) est à nouveau en baisse en mars 2011 (- 1,6 %¹ sur le mois contre une variation mensuelle moyenne de + 0,7 % en 2010), atteignant 16 821 demandeurs (données CVS). Le chômage des jeunes (demandeurs de catégorie A de moins de 25 ans) suit la même tendance, en recul de 2,6 %¹ sur le mois. En revanche, le chômage de longue durée (supérieur à un an) est à nouveau en hausse (+ 0,5 %¹). Sur un an, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi se poursuit (+ 9,9 % pour les DEFM A).

Consommation

En cumul sur les deux premiers mois de l'année 2011, les importations de biens de consommation² sont en léger recul de 0,7 % (en valeur), suite aux entrées moins importantes en valeur de produits pharmaceutiques et de produits des industries textiles.

En mars 2011, les recettes d'octroi de mer (ménages et entreprises) bondissent de 21,3 % sur le mois, et de 21,8 % sur un an. En cumul sur le 1er trimestre, elles progressent de 10,9 % sur un an.

Le marché de l'automobile se montre dynamique en ce début d'année 2011. Au 1er trimestre, les ventes de véhicules neufs aux particuliers progressent de 13,7 % sur un an, s'établissant à 1 118 véhicules. Les ventes de véhicules utilitaires et de véhicules d'occasion suivent la même tendance, à respectivement + 13,3 % et + 8,0 %.

Commerce extérieur

Cumulées sur les deux premiers mois de l'année, les importations de biens enregistrent sur un an une augmentation de 20,2 % en valeur, portée par les entrées de produits agroalimentaires (+ 11,9 %) d'une part, et d'autre part par certains biens d'équipement (+ 98,2 % pour les produits chimiques sur un an ; + 68,3 % pour les produits informatiques et électroniques) d'autre part. En parallèle, les exportations de biens restent quasiment stables sur l'année (- 0,4 %).

¹ Evolution après CVS.

² Importations des « textiles, habillement, cuir et chaussures », « produits pharmaceutiques », « produits manufacturés divers », « produits de l'édition et de la communication ».

BTP

En mars, les ventes de ciment semblent marquer le pas par rapport aux deux premiers mois de 2011 très dynamiques. Affectées entre autres par une météo défavorable, elles reculent de 25,9 % sur le mois, et de 3,7 % sur l'année. Cependant, les perspectives 2011 de la filière restent bonnes, grâce notamment à un volume important de commandes publiques (logements sociaux, reconstruction du quai n°2 de Dégrad des Cannes ou encore projet de station d'épuration sur Cayenne).

Carburants

L'arrêté préfectoral n°658 du 28 avril 2011 fixe, à compter du 1^{er} mai 2011, le prix de détail des carburants à 1,67 € / litre pour l'essence (soit une hausse de 7 centimes), et 1,50 € / litre pour le gazole (soit une hausse de 1 centime).

Le principal facteur expliquant cette évolution est l'augmentation du cours du baril en raison du contexte international tendu (le prix moyen du baril de pétrole brut progressant de 8 % entre mars et avril 2011), alors que parallèlement, l'euro se renforce face au dollar et les prix du fret reculent légèrement.

Services de l'Etat

Lors du Conseil des Ministres du 20 avril 2011, le préfet de Guyane M. Férey a été nommé préfet hors-cadre, à sa demande. M. Labbé, actuel sous-préfet de Lorient, a été nommé pour le remplacer.

Finances publiques

Le Conseil Régional a signé le 26 avril 2011 son premier contrat territorial avec la ville de Saint-Laurent-du-Maroni. D'un montant de 3,2 M€, ce contrat vise à mettre en place des politiques de développement et d'aménagement du territoire coordonnées entre les deux partenaires. La Région va financer des projets de travaux de voirie, d'éclairage, des aides au développement d'entreprises ou à la formation. Cette démarche de contractualisation, qui a vocation à être renouvelée tous les ans, devrait s'établir à l'avenir avec chaque commune de Guyane.

Marché du travail

Pôle Emploi présentait le 5 avril 2011 son enquête sur les besoins en main d'œuvre de la région. En 2010, 4 727 offres d'emploi ont été satisfaites, dont 30 % en CDI. 4 287 intentions de recrutements sont enregistrées en 2011, dont la moitié en CDI. Les secteurs les plus dynamiques sont, sans surprise, le bâtiment, les services et en particulier le secteur médico-social. Les établissements interrogés dans le cadre de l'enquête font état de difficultés de recrutement accrues (plus d'un recrutement sur deux est jugé « difficile »), principalement en raison de l'inadéquation du profil des candidats (manque de formation ou d'expérience). Enfin, le bassin de Cayenne reste traditionnellement le principal pôle de recrutement (70 % des intentions d'embauche), mais le bassin saint-laurentais est le plus dynamique, avec une forte augmentation des projets de recrutement.

Prestations sociales

Le 11 avril 2011, l'INSEE, l'Agence départementale d'insertion et la Caisse d'allocations familiales ont présenté une étude conjointe, remise au Conseil général, qui dresse le bilan du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) depuis 1988 en Guyane. Sur la période 1989-2009, le nombre d'allocataires du RMI a été multiplié par 5. Les allocataires du RMI représentent 6 % de la population du territoire guyanais dans son ensemble, mais cette proportion varie en fonction des communes : de 10 % sur Camopi et Awala-Yalimapo, à moins de 5 % sur les petites communes du centre guyanais. Sont aussi soulignés les problèmes de financement de cette politique sociale, puisque les dépenses ont augmenté plus vite que les recettes ; le budget consacré au RMI représentait 30 % du budget de fonctionnement du Conseil général en 2008. L'étude dresse également les perspectives de l'introduction du Revenu de Solidarité Active dans les DROM (depuis début 2011) : le RSA couvrira les allocataires de l'ancien RMI et de l'Allocation Parent Isolé (API), ainsi que les personnes avec un bas revenu. L'étude estime à 3 000 le nombre d'allocataires supplémentaires couverts par le RSA (par rapport à l'ancien système RMI/API)³.

Travaux publics

L'observatoire de la commande publique a présenté le 5 avril les perspectives 2011 du secteur BTP guyanais. L'activité devrait rester soutenue, notamment grâce à une bonne programmation de l'Etat et des collectivités. Les services de l'Etat prévoient des appels d'offres pour un montant global de 150 à 200 M€ ; les intercommunalités montent en puissance avec des investissements conséquents en matière d'infrastructures d'assainissement et de gestion des déchets (notamment la Communauté de Communes du Centre Littoral). D'autres investissements (équipements scolaires et sportifs, équipements ruraux pour les communes de l'intérieur) sont également programmés. Par ailleurs, plusieurs facteurs devraient permettre de dynamiser les constructions de logement : augmentation de la mise à disposition de terrains, simplification des procédures de défiscalisation du logement locatif social. Selon la préfecture de Guyane, entre 1 500 et 2 000 logements sociaux devraient voir leur construction démarrer en 2011.

Grande distribution

Le 7 avril 2011, les producteurs locaux et la grande et moyenne distribution ont signé une « charte de bonne conduite ». D'une part, les producteurs s'engagent à respecter un certain nombre de conditions concernant la quantité, la qualité des produits, les délais de livraison et les tarifs, d'autre part, les distributeurs s'engagent à valoriser la production locale dans les rayons et à réguler les importations en fonction de celle-ci.

Secteur aurifère

La société minière Iamgold, qui s'était vue refuser par deux fois (en 2007 et 2010) l'autorisation d'ouverture des travaux pour son projet d'exploitation minière à la montagne de Kaw, a présenté une nouvelle mouture du projet, intitulée « Harmonie ». Elle prévoit une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. Iamgold s'engage entre autres à reforester la zone exploitée et à travailler en partenariat avec les associations environnementales. Le Conseil régional a apporté son soutien au projet.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale a voté le 7 avril 2011 le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre la France et le Brésil dans la lutte contre l'orpaillage illégal.

³ Selon les chiffres fournis par la Caisse d'Allocations Familiales, le nombre d'allocataires couverts par le RSA s'établit à 14 937 personnes en février 2011.

Secteur spatial

Le 22 avril 2011, lors de son 57^{ème} lancement, et après un report pour cause d'incident technique, Ariane 5 a mis en orbite deux satellites de télécommunications : **Yahsat Y1A pour l'opérateur** émirati Al Yah Satellite Communications Company Pr.Jsc, et Intelsat New Dawn pour l'opérateur New Dawn Satellite Company Ltd. Le prochain lancement est prévu le 19 mai 2011.

ACTUALITES REGIONALES

Elections en Haïti

L'ancien chanteur Michel Martelly a été élu à la présidence d'Haïti et succède ainsi à René Prével. Le candidat a été déclaré vainqueur du scrutin du 20 mars 2011 par le Conseil Electoral Provisoire. Au second tour, il remporte 67,6 % des voix face à la candidate Mirlande Manigat. M.Martelly prendra ses fonctions le 14 mai prochain.

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % mois précédent**	Glissement annuel
Prix (Source : INSEE)	Prix à la consommation (avec tabac) – mars 2011 (Indice base 100 : année 1998)	123,2	+ 0,4 %	+ 2,1 %
Emploi (Sources : DDTEFP et Pôle emploi)	Demandeurs d'emploi (DEFM A) - à fin mars 2011 Nb de bénéf. d'alloc chômage (y.c. suspens) – A fin février 2011	16 904 6 805	- 1,6 % - 2,0 %	+ 9,9 % + 5,5 %
RSA (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - à fin mars 2011 Prestations nettes versées en mars 2011	15 218 6,9 M€	+ 1,9 % (1) - 10,7 % (1)	n.d (1) n.d (1)
Octroi de mer (Source : Douanes)	Recettes d'octroi de mer - mars 2011 Rappel : cumul 2011 des recettes	11,9 M€ 30,2 M€	+ 21,3 %	+ 21,8 % + 10,9 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)*	Exportations – février 2011 Cumul 2011 Importations – février 2011 Cumul 2011 Taux de couverture en cumul - à fin février 2011	13,1 M€ 23,2 M€ 102,8 M€ 193,0 M€ 12,0 %	+ 76,3 % + 21,2 %	+ 87,2 % - 0,4 % + 18,9 % + 20,2 % - 2,5 points

LES SECTEURS D'ACTIVITE

Spatial (Source : Arianespace)	Tirs effectués – à fin avril 2011 Rappel cumul à fin avril 2010	2 tirs Ariane 5 (1 ATV et 2 satellites lancés) 0 tir Ariane 5
Riz (Sources : DAF Guyane et Douanes)*	Production de riz (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche 2010) Cumul année 2009 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche) Exportations de riz (février 2011)	9 481 tonnes (+ 4,9 % sur un an) 9 035 tonnes (- 6,9 % sur un an) 2 054 tonnes (+ 154,8 %) pour 0,7 M€ (+ 144,4 %)
BTP (Source : Ciments Guyanais)	Ventes de ciment – mars 2011 Cumul 2011	6 685 tonnes (- 3,7 % sur un an) 21 339 tonnes (+ 29,7 % sur un an)
Pêche (Sources : IFREMER, DAM et Douanes)*	Prises de crevettes (cumul à fin décembre 2010) Exportations de crevettes (cumul à février 2011)	943,1 tonnes (- 28,9 % sur un an) 72,6 tonnes (- 25,8 % sur un an) pour 0,4 M€ (- 24,7 %)
Or (Source : Douanes) *	Exportations d'or (février 2011)	2,9 M€ (+ 7,2 % sur un an) Pour 0,1 tonne (- 9,3 %)
Bois (Source : ONF)*	Grumes sorties de forêt (cumul à fin décembre 2010)	68 225 m ³ (- 19,0 % sur un an)

* données provisoires

**variations mensuelles des données corrigées des variations saisonnières (CVS)

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	13/04/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,25%	13/04/2011
Taux de la facilité de dépôt	2,00%	13/04/2011

Taux d'intérêt légal

ANNEE 2011	0,38%	JO du 03/02/11
ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)

Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Janvier	Février	Mars	Avril	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6672%	0,6780%	0,6483%	1,0016%	1,1290%	1,3220%	1,6220%	2,0870%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Janvier	Février	Mars	Avril
3,50%	3,65%	3,66%	3,75%

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

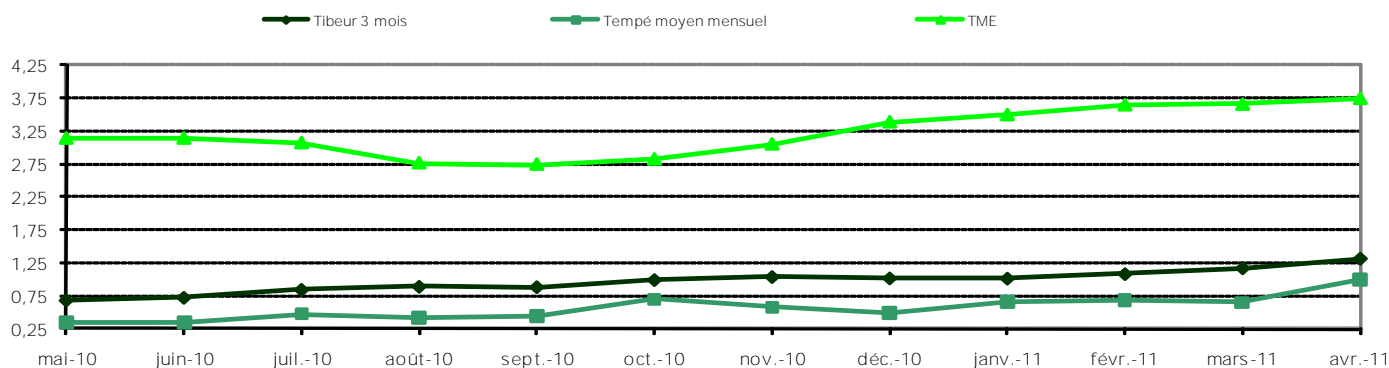
Janvier	Février	Mars	Avril
3,70%	3,85%	3,86%	3,95%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,12%
Prêts à taux fixe	5,61%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,01%
Prêts à taux variable	5,01%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,77%
Prêts relais	5,99%	Découverts en compte (1)	13,77%
Autres prêts		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,65%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,47%		
Découverts en compte, crédits renouvelables et financements d'achats ou de ventes à tempérament	19,53%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Prêts personnels et autres prêts	8,03%	Découverts en compte	8,03%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

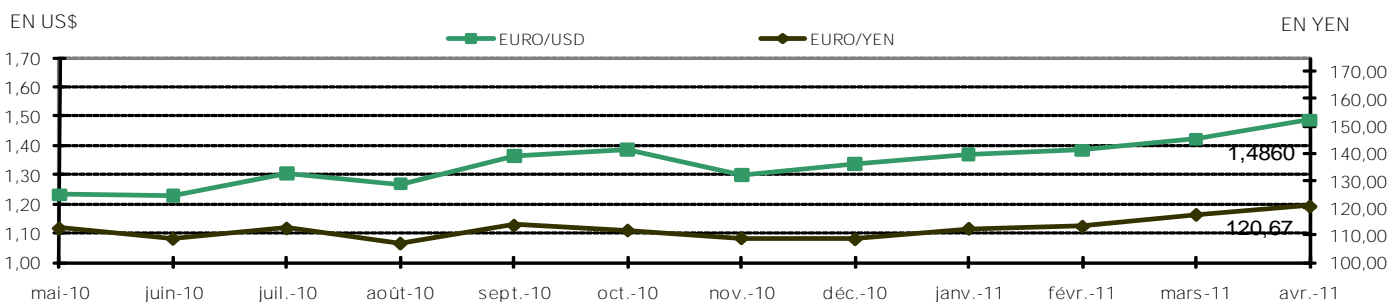
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4860	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,7994	EURO/SRD (Surinam)	4,90530
EURO/JPY (Japon)	120,6700	EURO/BWP (Botswana)	9,45570	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,66080
EURO/CAD (Canada)	1,4102	EURO/SCR (Seychelles)	18,2016	EURO/DOP (Rép. Dom.)	56,2766
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,89170	EURO/MUR (Maurice)	40,9991	EURO/BBD (La Barbade)	2,97300
EURO/SGD (Singapour)	1,8205	EURO/BRL (Brésil)	2,3464	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,52000
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,5427	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,38370	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2878,8133	EURO/XCD (Dominique)	4,0135	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			